

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt-cinq, le 17 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 novembre 2025.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOuset, Antonin KOSZULINSKI, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély RISSOANS, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX; Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Bernard CROZIER, Daniel GROUSSON, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Claude ILLY, Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Sabine TAULEIGNE à Isabelle WICKI, Danièle BERTHONNET à Geneviève BOUIX; Bernard CROZIER à Dorian DANTIN

OBJET : Subvention MJC 2025.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention initiale de la MJC pour un montant de 390 000 € sur un budget 2025 prévisionnel de 1 000 000 € (sachant que la collectivité met à disposition l'équivalent de 213 437 € de charges supplétives).

Suite à la rencontre avec la Direction, le prévisionnel financier établi fin octobre 2025, fait apparaître un déficit prévisionnel de 26 000 € (pour l'essentiel imputable à l'arrêt des dispositifs de contrats aidés à hauteur de 60 000 €) sur une charge globale de 987 000 €.

Le Conseil Municipal, par 33 voix pour, attribue une subvention de 390 000 € pour l'exercice 2025 (équivalente aux exercices 2022, 2023 et 2024), au regard notamment des excédents des deux années précédentes.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 18/11/2025

Le Maire,

